Lac de Gurson

La nature et le sport se sont donnés rendez-vous à Gurson. Conçu et aménagé pour que chacun puisse y vivre ses loisirs à son rythme, le lac de Gurson vous propose une multitude d'activités sportives adaptée à tous.

Accès libre et gratuit toute l'année

Le paysage naturel et le caractère authentique du site viennent compléter l'offre très large de loisirs sportifs et de pleine nature.

Gurson rejoint ainsi les grands sites départementaux de loisirs et de baignade dans le cadre de la démarche globale initiée par le Conseil Départemental « Dordogne Périgord Pleine Nature ».

Le lac de Gurson c´est aussi un camping et des gîtes à proximité du plan d´eau et des animations.

TOURISME & HANDICAP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bon à savoir

Plan d'eau principal : 14 ha ; Petit plan d'eau : 5 ha ; Surface totale du site : 58 ha.

Activités sur le site :

- pêche selon règlementation en vigueur et arrêté départemental,
- terrain de tennis,
- randonnée,
- rampe de mise à l'eau
- pique-nique,
- aires de jeux pour les enfants,

- bike park,
- pas de tir à l'arc,
- activités nautiques en juillet et août,
- terrain de pétanque

Baignade ouverte et surveillée en période estivale :

La baignade surveillée sera **ouverte du 27 juin au 31 août, de 11h à 19h**.

Concernant **la baignade de groupe**, il est nécessaire de s'inscrire via le lien ci-après https://formulaires.demarches.dordogne.fr/baignades/reservation-baignade-de-groupe/ (https://formulaires.demarches.dordogne.fr/baignades/reservation-baignade-de-groupe/)

Réglementation de la plage et de la baignade :

- La baignade dans des zones interdites ou considérées comme dangereuses par les autorités constitue une infraction injustifiable.
- Les responsables des groupes doivent respecter le règlement intérieur du site, les instructions figurant sur l'arrêté d'ouverture de la baignade et les consignes des sauveteurs aquatiques du site.
- Le responsable du groupe doit prévenir les surveillants de baignade de tout accident.
- L'existence d'un service de surveillance de la baignade ne décharge pas les responsables (animateurs et directeur) de l'encadrement et particulièrement de la surveillance du groupe lors de la baignade.
- Pour les enfants de plus de 6 ans : 40 enfants au maximum dans l'eau avec un animateur dans l'eau pour 8 enfants.
- Pour les enfants de moins de 6 ans : 20 enfants au maximum dans l'eau avec un animateur dans l'eau pour 5 enfants.

Commerces de restauration (Ouverture de mi-juin a mi-octobre)
Avec l'Eté actif : aviron, paddle, tir à l'arc, course d'orientation, balade à cheval, équitation.
Site titulaire de la marque d'Etat : **Tourisme et Handicaps depuis 2016** (pour les quatre handicaps)















Notre sélection photo





https://www.dordogne.fr/que-faire-en-dordogne/les-incontournables/lac-de-gurson?